

DIALOGUE SOCIAL EUROPÉEN POUR LE SECTEUR POSTAL GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

Conclusions communes sur l'environnement

I. Introduction

Le secteur postal transporte des biens et de l'information dans le monde entier. À l'origine de de 1,7 millions d'emplois dans l'UE et avec un chiffre d'affaires annuel égal à environ 1 % du PIB de l'UE, il s'agit d'un secteur au poids économique et social majeur.

Compte tenu de la nature de son cœur d'activité, avec des milliers de véhicules circulant chaque jour, de nombreux bâtiments et un usage intensif du papier, le secteur postal se doit de minimiser son empreinte environnementale. Prêt à être un acteur responsable et inspiré par le programme « UE 2020 » et ses objectifs en termes de croissance durable, il s'est engagé à répondre à ces enjeux et à faire partie intégrante de la solution à travers des politiques et initiatives environnementales actives.

Les opérateurs de services postaux et les syndicats sont conscients des nombreuses manières dont les activités postales affectent l'environnement et ils travaillent en vue d'en limiter l'impact. Ils sont en train d'intégrer les principes du développement durable dans des politiques et des programmes visant à minimiser la perte de ressources environnementales. Ceci est également le résultat des attentes de plus en plus élevées en termes de durabilité et de solutions écologiques de la part des principales parties prenantes du secteur : collaborateurs, clients, actionnaires/marché, associations de consommateurs/ONG et le grand public.

À cet égard, le développement durable est devenu un élément essentiel des activités du Comité de Dialogue Social Européen pour le secteur postal et, d'un commun accord, les partenaires sociaux ont décidé de placer ces enjeux environnementaux au cœur du programme de leur groupe de travail 2011/2012 sur la responsabilité sociale d'entreprise. Un questionnaire distribué aux opérateurs postaux et syndicats des 27 états membres ainsi que des ateliers techniques rassemblant des experts de l'environnement faisant partie ou non du secteur ont permis d'identifier les initiatives clés mises en place. L'objectif de ces « Conclusions communes » est de mettre en évidence l'engagement des partenaires sociaux du secteur vis-à-vis des problématiques environnementales et de présenter quelques-unes des pratiques intéressantes mises en œuvre par les entreprises postales et les syndicats.

II. La contribution du secteur postal à la gestion de l'impact environnemental

Les initiatives présentées ci-après sont le résultat principal des observations réalisées dans le cadre des activités du groupe de travail sur la responsabilité sociale d'entreprise. L'analyse des données collectées à partir des questionnaires ainsi que des supports présentés lors de l'atelier technique RSC permettent de mettre en évidence un certain nombre de réalisations significatives.

En raison de la nature du cœur d'activité du secteur postal, les efforts des opérateurs et des syndicats se sont en premier lieu concentrés sur les émissions de CO₂. Toutefois, les politiques environnementales couvrent également un large éventail d'aspects tels que l'eau, les déchets ou encore la pollution locale.

Améliorer l'efficacité carbone : une priorité essentielle

- **Véhicules**

La flotte importante de véhicules qu'il utilise constitue l'une des sources d'émissions les plus importantes du secteur postal.

De nombreux opérateurs postaux réduisent leurs émissions en développant une flotte durable grâce à des véhicules à haut rendement énergétique et des carburants alternatifs, en particulier avec l'utilisation croissante de voitures, vélos et motos électriques. Parmi les autres mesures mises en place pour réduire les émissions liées au transport figurent les économies de carburant et la réorganisation des itinéraires de courrier.

- **Bâtiments**

Les bâtiments représentent une part élevée des émissions de CO₂ des opérateurs de services postaux. En plus des bureaux de poste, les opérateurs possèdent de nombreux locaux, tels que les centres de tri, les plateformes, les entrepôts, le siège de l'entreprise...

Les opérateurs postaux adoptent un éventail de mesures destinées à réduire les émissions des bâtiments postaux. Des pratiques intéressantes sont menées afin de garantir que les bâtiments remplissent les conditions requises en termes d'efficacité énergétique ; elles exigent notamment l'utilisation de technologies améliorées telle que l'énergie solaire et précisent que l'énergie sera générée à partir de sources renouvelables.

- **Sous-traitants**

Les opérateurs postaux nationaux sont responsables de veiller à ce que leurs nombreux sous-traitants partagent et respectent également cet engagement.

L'objectif est de fournir un guide en matière de développement durable, d'identifier les domaines d'achats pertinents et d'accorder une considération plus importante aux problématiques environnementales dans les décisions d'achat majeures.

Proposer des produits et des solutions « vertes » aux clients

Les opérateurs et les syndicats offrent une gamme de plus en plus large de produits et de services neutres en carbone ou à faibles émissions, et respectueux de l'environnement, afin d'aider leurs clients à réduire leur empreinte carbone et à générer de la valeur.

Parmi ces produits préférables pour l'environnement, on trouve en particulier la neutralité carbone de la livraison de courrier ou de colis et des services express.

D'autres initiatives visant à améliorer l'efficacité carbone incluent l'utilisation de modèles de compensation carbone par les opérateurs postaux et les syndicats afin de réduire leurs émissions de CO₂. Selon ces modèles, les émissions de CO₂ produites sont compensées par des investissements dans des organisations environnementales ou des projets tels que des fermes éoliennes ou des installations solaires, de telle sorte que les émissions nettes

des produits et des services soient parfaitement compensés et de ce fait neutres en carbone.

Renforcer l'engagement de toutes les parties prenantes

- **Emplois / lieu de travail**

Les opérateurs postaux et les syndicats encouragent la mise en place de lieux de travail plus efficaces du point de vue énergétique et plus écologiques. L'évolution vers une économie verte est susceptible de créer des emplois écologiques de qualité et de modifier les emplois actuels.

- **Système de gestion**

Les opérateurs postaux utilisent la norme ISO 14001 comme système de gestion environnemental. Cette mesure vise à améliorer l'efficacité opérationnelle et minimiser l'impact des activités des entreprises postales sur l'environnement.

- **Formation et implication des employés**

L'objectif est de conférer aux employés les compétences, la connaissance et l'état d'esprit appropriés nécessaires à l'amélioration de la performance environnementale des opérateurs postaux.

La plupart des opérateurs ont mis en place des programmes indispensables de formation destinés aux employés des services postaux, associant gestion, e-learning, formation de base et formation pratique personnalisée. En particulier, la formation des chauffeurs à une conduite écologique et efficace du point de vue énergétique constitue une initiative centrale qui a permis de former des milliers d'employés. Le but est également d'offrir aux employés des opportunités de s'engager dans des initiatives en faveur de la protection de l'environnement. Il est essentiel de sensibiliser les employés et de favoriser leur acceptation des changements liés à l'écologie.

- **Communication**

La communication constante entre les responsables, les employés, les partenaires sociaux, les clients et les fournisseurs est essentielle pour les sensibiliser à l'impact environnemental de l'activité et mener des initiatives internes et externes.

- **Dialogue entre les parties prenantes**

Les opérateurs postaux et les syndicats s'engagent dans un dialogue entre eux et avec les parties prenantes clés afin d'identifier leurs intérêts communs, d'établir des partenariats et des contacts réguliers, de partager des pratiques et de mieux comprendre les problématiques des parties prenantes à travers des enquêtes et des questionnaires. Ils travaillent également avec des parties tierces afin de développer des solutions durables et d'encourager l'innovation technique, en particulier en ce qui concerne les dernières technologies et normes relatives à la flotte.

III. Conclusions

- Les partenaires sociaux reconnaissent qu'il incombe au secteur postal une responsabilité particulière quant à la limitation de l'impact environnemental de ses

activités ; cet engagement nécessite des initiatives concrètes de la part de l'ensemble des parties prenantes. Au-delà de ses activités, la taille du secteur postal ainsi que son implication dans la société lui confèrent également un rôle important en matière de sensibilisation du public à l'environnement. L'étude réalisée par le Comité de Dialogue Social dans le cadre de son programme de travail 2011/2012 montre un engagement actif de la part des entreprises postales et des syndicats, qui doit être souligné. Il existe de nombreuses mesures que les fournisseurs peuvent prendre – et prennent – pour réduire leur impact sur l'environnement et empêcher la pollution dans l'ensemble de leurs activités.

- Les politiques environnementales constituent des leviers d'une performance économique durable et permettent une réduction réelle des coûts découlant de l'optimisation de la consommation des ressources ; elles sont essentielles pour la viabilité à long terme des entreprises postales. L'évolution vers une économie « verte » représente également un potentiel de création d'emplois écologiques de qualité.
- L'engagement de tous les employés est indispensable pour assurer la réussite des politiques environnementales des opérateurs postaux. En conséquence, le Comité de Dialogue Social considère que les partenaires sociaux peuvent jouer un rôle dans les évolutions continues de ce domaine, en encourageant la communication et le dialogue entre employés et employeurs, ainsi qu'un changement des comportements de ces derniers. Encourager les emplois durables à travers des investissements dans les nouvelles technologies et innovations bas carbone et utilisant les ressources de façon efficace. Les partenaires sociaux sont en faveur de l'intégration des problématiques environnementales dans le dialogue social.
- L'importance croissante accordée par les opérateurs postaux et les syndicats à leur impact environnemental contribue directement à l'effort général de lutte contre le changement climatique. Les partenaires sociaux du secteur s'engagent à continuer à suivre les principales évolutions dans ce domaine et à assurer un dialogue constant entre toutes les parties prenantes.

Dominique BAILLY
Président du Comité
de Dialogue Social, secteur postal

John BALDWIN
Vice-président du Comité
de Dialogue Social, secteur postal